

LE MOT DU DIRECTEUR

Votre livret d'accueil

« Toute l'équipe
de l'EHPAD
Fondation
Cognacq-Jay
vous souhaite
la bienvenue »

Madame,
Monsieur,



La Fondation Cognacq-Jay est heureuse de vous accueillir dans son Établissement d'Hébergement pour Personnes Agées Dépendantes (EHPAD). Pour vous accompagner dans la découverte de votre nouvel espace de vie, nous avons élaboré ce livret d'accueil qui vous aidera à mieux connaître le fonctionnement de l'établissement. Ce petit guide a été conçu pour apporter des réponses à toutes les questions pratiques que vous êtes susceptible de vous poser, et améliorer ainsi la qualité de votre prise en charge. Il s'adresse également à votre famille et à vos proches.

Nous restons à votre écoute pour recueillir vos suggestions et observations afin de nous permettre de répondre au mieux à vos attentes et d'optimiser la qualité de nos prestations. Nous vous souhaitons un bon séjour et nous nous tenons à votre entière disposition.

Jacques Alonso
Directeur

Sommaire

VOTRE MAISON

Votre environnement	p. 4
Le parc	p. 5
Un ensemble résidentiel de quatre bâtiments	p. 6
Votre espace privé	p. 7

VOTRE VIE AU QUOTIDIEN

Une journée type	p. 8
Votre sécurité	p. 9
L'entretien	p. 10
La restauration	p. 11
Les loisirs	p. 12
Les animations	p. 13
La sérénité de l'âme	p. 14
Le bien-être corporel	p. 16
L'accompagnement psychologique	p. 17
La prise en charge des soins	p. 18
Vos notes personnelles	p. 19

L'INSTITUTION

Une maison pleine de vie et d'histoire	p. 20
Le respect d'autrui	p. 21
Un projet de vie	p. 22
Conseil de la vie sociale	p. 23
Objectifs et moyens d'action	p. 24
L'établissement innove pour l'avenir	p. 26

LES INFOS PRATIQUES

Vos interlocuteurs au quotidien	p. 28
Vos interlocuteurs santé	p. 30
Vos interlocuteurs animation	p. 32
Les moyens d'échanges avec l'extérieur	p. 33
L'accès à la résidence	p. 34
Vos contacts utiles	p. 35
Vos frais de séjour	p. 36
La protection de vos données à caractère personnel	p. 37





Votre environnement



• Un îlot de tranquillité au cœur de la ville

L'établissement est situé à Rueil-Malmaison, à seulement 8 kilomètres de Paris. Son vaste domaine de 4 hectares est implanté à quelques minutes du centre-ville. Il est mitoyen du parc du Château de Malmaison, rendu célèbre par Joséphine de Beauharnais et Napoléon 1^{er} aux alentours de 1800.

• Culture et découvertes à proximité

L'établissement se trouve à proximité immédiate de la Maison de la nature de Rueil-Malmaison où l'on peut profiter d'un véritable coin de paradis tropical, avec un panorama unique sur la vallée de la Seine. Particulièrement verdoyante, la ville compte de nombreux parcs et forêts magnifiques associés à un patrimoine historique prestigieux. De son passé ancien, il reste de nombreuses traces. Les amateurs les découvriront avec bonheur, qu'ils soient intéressés par la préhistoire, le Moyen Âge, Richelieu, l'Empire ou les impressionnistes.

• La maison d'à côté

En passant le portail d'entrée de l'établissement, on aperçoit immédiatement un joli bâtiment datant du début du XX^e siècle. Il s'agit de l'ancien pouponnat de la Fondation, devenu une crèche municipale.

Le parc

• De belles promenades en perspective

Notre établissement est situé au cœur d'un vaste parc constitué d'espaces suffisamment variés pour renouveler vos promenades. Les amis des oiseaux ou les passionnés d'insectes y trouveront matière à contemplation. Les personnes à mobilité réduite y ont toute leur place, puisqu'il est spécialement aménagé à cet effet. Le parvis situé devant l'entrée de l'établissement vous attend également pour profiter des doux rayons du soleil ou de l'ombre des parasols.

• Restez prudent !

Le parc est un lieu ouvert, non protégé. Des étangs y sont également aménagés. Nous vous conseillons de ne prendre aucun risque et de vous munir de votre système d'appel lors de chaque promenade. Comme cet appareil est relié au personnel soignant référent, il permettra une intervention rapide pour vous garantir une totale sécurité.



Un ensemble résidentiel de quatre bâtiments

• Les bâtiments A, B, C et D

Le bâtiment A correspond à l'aile néogothique de l'établissement, entièrement rénové en 1999. Avant de devenir la maison de retraite, il abritait un couvent. Le bâtiment B, l'aile moderne, a été construit en 1998, afin de doubler la capacité d'accueil de l'établissement. Le bâtiment C date lui aussi de 1998 et relie les ailes A et B par une galerie en verre de trois étages. Créé en 2013, le bâtiment D héberge l'Unité d'Accueil Sécurisée (UAS). Cette unité de 1000 m² accueille des personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer ou d'une maladie apparentée. Ces réalisations sont l'œuvre de l'architecte Jean Nouvel.

• L'organisation intérieure

Les espaces du rez-de-chaussée sont dévolus aux activités, à la restauration, à la bibliothèque, aux espaces de vie commune et aux bureaux administratifs.

Chaque étage du bâtiment C sert d'espaces de promenades et de salons d'agrément.

Les étages des bâtiments A et B abritent les chambres, qui sont desservies par quatre ascenseurs.

L'ancienne chapelle a conservé sa place au premier étage du bâtiment A.

Pour vous repérer facilement, consultez les plans des locaux annexés à ce livret.

• Les espaces personnels

Les chambres individuelles ont une surface de 20 à 35 m². Il existe quatre chambres pour couples. L'établissement est équipé d'une salle hydrojet, d'une salle de relaxation et d'une salle de balnéothérapie et multi-sensorielle à l'UAS.



Votre espace privé

• Votre chambre

L'établissement propose un hébergement en chambre non meublée. Seul le lit médicalisé est fourni. Vous pouvez ainsi personnaliser votre espace à votre goût, y installer vos meubles préférés ainsi que vos appareils utilitaires, tels que votre réfrigérateur ou votre télévision, etc., ceci dans le respect des normes de sécurité. A l'UAS, les chambres sont totalement équipées, mais vous pouvez apporter vos tableaux, photos ou certains petits meubles pour la personnaliser.

• Les équipements privés

Chaque chambre est équipée d'une salle d'eau comprenant une douche, un lavabo et un WC, adaptés aux personnes à mobilité réduite. Une prise de télévision et de téléphone y sont prévues.

Pour bénéficier de la ligne téléphonique fixe privative, la demande est à formuler auprès de l'accueil. Cette installation est à votre charge. L'établissement bénéficie d'un accès WIFI gratuit et est pré-équipé de la fibre.

• Votre animal domestique

Les animaux de compagnie sont admis dans l'établissement. Pour continuer à cohabiter avec le vôtre, vous devez en assurer la charge personnellement et veiller à ce qu'il ne séjourne pas dans les locaux communs.

• Vos biens

Un état détaillé et chiffré des biens de valeur dont vous agrémentez votre chambre est établi. Ces biens restent votre propriété.



Une journée type



• **8 h - 9 h** Votre petit-déjeuner est servi en chambre par un agent de restauration.

• **9 h - 12 h** Votre matinée est ponctuée par le passage d'intervenants qui se succèdent en fonction de vos besoins : administration des médicaments, aide à la toilette et à l'habillage par l'aide-soignante, soins par l'infirmière, entretien de votre chambre par l'agent de service logistique, remise du linge propre par l'agent logistique lingerie...

• **12 h - 13 h 15** Vous prenez votre déjeuner dans l'une des deux salles de restaurant « La Terrasse » ou « Les Arcades » (ou, si votre état de santé le nécessite, en chambre ou en galerie du 2^{ème} étage à partir de 11 h 45).

• **15 h 30 - 18 h** Différentes activités vous sont proposées auxquelles votre participation est vivement souhaitée.

Un goûter est servi dans le grand salon à 16 h (ou en chambre à partir de 15 h 45).

• **18 h 45 - 20 h** Votre dîner est servi en salle de restauration (ou, si votre état de santé le nécessite, en chambre ou en galerie du 2^{ème} étage à partir de 18 h 45).

• **À partir de 20 h** Début des couchers, avec pour ceux qui en éprouvent le besoin, une aide appropriée.

Votre sécurité

• Vos objets de valeur

L'établissement dispose d'un coffre et peut accepter le dépôt d'objets de valeur.

Sa responsabilité ne saurait être engagée en cas de vol ou de perte de numéraire, de biens de valeur ou de bijoux non déposés au coffre.

• Vos clés

Une clé de la chambre vous est remise le jour de votre arrivée.

• Votre système d'appel

Votre système d'appel individuel, relié au personnel soignant référent, permet une intervention rapide, de jour comme de nuit, en cas de besoin. N'oubliez pas de l'emporter lorsque vous vous promenez dans le parc !

• L'accès jour et nuit

Vous pouvez sortir de l'établissement à votre gré, jour et nuit. Signalez le à l'infirmier ou au cadre d'astreinte pour préparer votre absence (traitements médicamenteux...)

• Le code d'accès

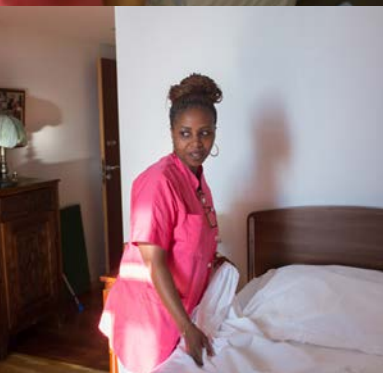
Le code de la porte d'entrée de l'établissement vous est remis à votre arrivée. Il permet d'entrer dans l'établissement entre 21 h et 6 h.

Les assurances

Dès leur arrivée, les résidents sont couverts pour les risques encourus ou provoqués à l'intérieur de l'établissement, par des assurances de la compagnie AXA France, dont la responsabilité civile n° 588197504.

Pour les risques encourus ou provoqués à l'extérieur de l'établissement, votre famille doit fournir une attestation d'assurance responsabilité civile personnelle.

L'entretien



• Votre linge

Si vous le souhaitez, sur prestation payante, l'entretien de votre linge personnel peut être assuré par notre service lingerie. Il est alors marqué à votre nom par nos soins. Votre linge devra être renouvelé régulièrement et rester en quantité suffisante pour que son entretien puisse être assuré. Le trousseau type annexé à ce livret vous aidera dans son réassortiment.

L'établissement vous fournit, entretient et renouvelle le linge de toilette.

Le linge plat, tel les draps, est fourni et entretenu par une société extérieure.

Nos lingères se tiennent à votre disposition du lundi au vendredi de 11 h à 15 h 30 et le samedi de 11 h à 15 h.

Service lingerie : ① Poste 525

• Votre chambre

Comme pour les lieux de vie communs, l'entretien courant de votre chambre est assuré chaque jour par notre équipe hôtelière. Nous vous remercions de lui faciliter la tâche. Pour l'entretien non courant (cirage de meuble, etc.) une prestation payante vous est proposée.

La maintenance de votre chambre est confiée à trois techniciens salariés. Ils interviennent rapidement pour tout problème technique.

Techniciens : ① Poste 580 ou 585 ou 590

• Le matériel de la maison

Tous les matériels techniques font l'objet d'un contrat de maintenance auprès d'une entreprise extérieure.



• La cuisine et les menus

Les repas sont élaborés sur place par une société extérieure.

Les menus sont affichés à l'entrée des salles de restaurant et vous sont remis chaque début de semaine dans votre chambre.

Une carte de plats de substitution est à votre disposition.

Les régimes alimentaires prescrits sur ordonnance sont pris en compte.

La Commission repas se réunit une fois par trimestre et donne son avis sur les menus, sur la qualité et l'organisation du service. N'hésitez pas à y participer !

• La table et les horaires

Votre petit-déjeuner est servi dans votre chambre entre 8 h et 9 h.

Deux salles de restauration « La Terrasse » et « Les Arcades » sont ouvertes pour le déjeuner à 12 h et le dîner à 18 h 45. Votre place est prédéterminée en fonction de votre autonomie et de vos affinités supposées, mais elle peut être modifiée en cas de nécessité.

Le goûter a lieu dans le grand salon du bâtiment A à 16 h.

Une collation est proposée à partir de 22 h par l'équipe de nuit.

Si votre santé le nécessite, le repas peut être servi dans votre chambre ou dans la galerie du 2^{ème} étage (bâtiment C). Dans ce cas, le déjeuner est servi à 11 h 45, le goûter à partir de 15 h 30 et le dîner à partir de 18 h.

Service de restauration : ① Poste 521

Invitez vos proches !

Vous pouvez recevoir vos parents ou vos amis pour le déjeuner dans un espace spécialement réservé à cet effet, le salon « Cognacq-Jay », au rez-de-chaussée du bâtiment A. Pour cela, il convient de réserver 48 heures à l'avance auprès de l'accueil, de la directrice-adjointe ou du responsable de restauration. Le prix du repas invité, approuvé par le Conseil de la Vie Sociale, est affiché dans le hall d'accueil. Son règlement s'effectue sur le relevé mensuel du résident ou directement auprès de l'accueil.

Vos repas à l'extérieur

Vous pouvez librement prendre vos repas à l'extérieur. Pour cela, il suffit d'en informer le service de restauration.

Des boissons fraîches ou chaudes

À chaque étage, vous trouverez une tisanerie, équipée d'un four à micro-ondes et contenant des bouteilles d'eau et au rez-de-chaussée du bâtiment C, des distributeurs de boissons chaudes ou fraîches et de confiseries.

Les loisirs



La bibliothèque

Ouverte chaque jeudi de 14 h à 16 h, la bibliothèque est animée par une équipe de bénévoles. Un large choix d'ouvrages y est proposé, dont certains à gros caractères pour les malvoyants.

Si vous le souhaitez, les bénévoles passeront dans votre chambre pour vous conseiller.

La gymnastique

Des séances hebdomadaires de gymnastique volontaire sont animées par une intervenante extérieure diplômée.

• Les équipements

Une bibliothèque et des salles d'animation sont installées au rez-de-chaussée. Des espaces de détente sont à votre disposition dans les galeries pour partager d'agréables moments de convivialité. La galerie du 2^{ème} étage est équipée d'un billard.

• Les visites

Les visites de vos proches sont libres et recommandées. Les familles ont librement accès à l'établissement de 6 h à 21 h, et à l'Unité d'Accueil Sécurisée de 11 h 30 à 20 h (pour garantir une bonne prise en charge des résidents et un maximum de sécurité au sein de l'Unité), dans les limites du respect du règlement de fonctionnement. Entre 21 h et 6 h, pour accéder à l'établissement, les familles peuvent se procurer une clé du portail et le code d'accès de la porte d'entrée principale de l'établissement auprès de la direction.

• Les sorties, les voyages et les événements

Vous êtes libre de vous rendre à l'extérieur de l'établissement. Toute sortie doit être signalée. Dans le cadre de la programmation des animations, des sorties à l'extérieur sont organisées telles que cinéma, théâtre, journées à la mer à la belle saison...

Deux séjours annuels sont organisés à la Villa Marguerite, maison solidaire de la Fondation Cognac-Jay sur la presqu'île de Giens.

Des spectacles, des conférences, des concerts ou des échanges intergénérationnels ont lieu régulièrement dans l'établissement.

Les animations

Les anniversaires sont fêtés chaque mois.
Les fêtes civiles et religieuses sont également marquées.

• Les jeux collectifs

Les jeux de dominos, de Scrabble, de bridge ou de loto sont l'occasion de partager de bons moments et de mieux faire connaissance avec les autres résidents.

• Les ateliers créatifs

Art floral, art plastique, peinture, pâtisserie, activités manuelles..., différents ateliers permettent d'exprimer sa créativité, que l'on soit déjà initié ou non.

• Les ateliers à thèmes

Les ateliers mémoire et « marche et équilibre » visent à conserver vos capacités.

• Les activités culturelles

Des expositions diverses dans la galerie du 1^{er} étage, des dédicaces d'auteurs, une revue de presse contribuent à alimenter vos connaissances.

• La programmation

Le programme mensuel des animations est affiché à l'accueil, distribué dans votre chambre et adressé par courrier électronique à vos proches. Les loisirs sont proposés, mais jamais imposés. Ils s'adressent à tous. Certains sont plus particulièrement destinés aux personnes désorientées, d'autres aux personnes valides.



La sérénité de l'âme



• L'activité religieuse dans l'établissement

Les offices, accessibles aux personnes de l'extérieur, sont célébrés chaque jour à 11 h et le samedi à 18 h dans la chapelle par un aumônier catholique, qui vous rend également visite, sur demande, dans votre chambre. Un représentant d'un autre culte peut être invité si vous le souhaitez.

• Lieux de culte à proximité

Culte catholique

Accueil à la paroisse, tél. : 01 47 32 04 40
Maison paroissiale/secrétariat,
tél. : 01 47 08 24 22
19, boulevard du Général de Gaulle,
92500 Rueil-Malmaison
<http://rueil.diocese92.fr/>

Église Évangélique

Congrégation chrétienne française
4 Paul Hérault, 92500 Rueil-Malmaison
www.congregation-chretienne-francaise.fr

Culte protestant

- Église protestante évangélique
(Pasteur Jean-Pierre Cafaxe)
tél. : 01 47 51 94 10
48, avenue Victor Hugo, 92500 Rueil-Malmaison
www.chretiensarueil.com



- Église protestante unie de Rueil
(Pasteur Simon Wibl )
t l. : 01 47 51 02 82
32, rue Moli re, 92500 Rueil-Malmaison
<http://www.erf-rueilnanterre.org/>

-  glise Baptiste Emmanuel
(Pasteur Cyril Petit),
t l. : 01 47 51 29 63
56, rue Bons Raisins, 92500 Rueil-Malmaison
www.ebe-rueil.fr

- Emmanuel International Church
(Pasteur Parker Windle),
t l. : 01 47 51 29 63
56, rue Bons Raisins, 92500 Rueil-Malmaison
<http://www.eicparis.org>

Culte isra lite

Synagogue, t l. : 01 47 08 32 62
6, rue Ren  Cassin, 92500 Rueil-Malmaison

Culte musulman

- Mosqu e Okoba Ibn Nafi, t l. : 01 42 42 50
68 334, avenue de la R publique, 92000
Nanterre

- Association Culturelle et Fraternelle de Rueil-
Malmaison (ACFRM)
20 rue des Mazuri res, 92500 Rueil-Malmaison
Pr sident : Mbawed Nabil Fekile

Le bien-être corporel



Sylvie, votre coiffeuse.



Cécile, votre esthéticienne.



Grégoire, votre pédicure.

• La coiffure

Un salon de coiffure est à votre disposition au rez-de-chaussée du bâtiment A.

Les coiffeuses, Sylvie et Valérie, sont présentes du lundi au vendredi.

• Les soins de visage, de beauté et de manucure

Cécile, l'esthéticienne, dispense des soins de beauté sur rendez-vous.

Une fois par mois, elle assure gratuitement aux résidents les soins d'hygiène des ongles des mains et l'épilation du visage.

• Les soins des pieds

Grégoire, le pédicure, est à votre disposition tous les vendredis après-midi sur rendez-vous.

• Tarifs et rendez-vous

Les prestations de confort (coiffure, soins esthétiques et pédicure) sont effectuées par des intervenants extérieurs. Leurs tarifs sont annexés à ce livret d'accueil. Ils sont également affichés au tableau situé dans l'entrée de l'établissement.

Les rendez-vous sont à prendre auprès de l'accueil ou du secrétariat médical (au rez-de-chaussée du bâtiment B).

L'accompagnement psychologique

• À votre écoute

Au début de votre séjour, les psychologues participent à votre intégration dans l'établissement. Ils prennent notamment contact avec votre personne de confiance dans les quinze jours suivant votre arrivée afin d'organiser une rencontre à laquelle peuvent se joindre les membres de votre famille qui le souhaitent.

Si la communication avec votre famille est une étape importante, votre écoute l'est tout autant. Les psychologues vous contactent rapidement après votre arrivée afin de participer à votre accueil, de faire votre connaissance et de vous apporter leur écoute et leur aide.

D'autres rencontres pourront suivre cette première entrevue, sur leur initiative ou à votre demande ou encore sur proposition du personnel soignant.

• L'équipe

Les deux psychologues diplômés sont joignables du lundi au vendredi.

Leurs jours de présence respectifs sont indiqués en page 30 de ce livret.



La prise en charge des soins



Nos partenariats

Par le biais de partenariats, l'établissement a tissé des liens privilégiés avec différents établissements proches, dont l'Hôpital Stell pour les soins de médecine et la gériatrie aiguë, la Clinique MGEN pour les problèmes psychiatriques, la Clinique Notre-Dame-du-Lac pour les soins palliatifs, ainsi que le Centre médico-chirurgical de l'Europe pour la chirurgie traumatologique.

• Votre médecin traitant et vos consultations spécialisées

Vous choisissez vous-même le médecin qui suivra votre état de santé. Il doit pouvoir venir vous consulter au sein de l'établissement. En cas d'urgence et en cas d'indisponibilité de votre médecin traitant, l'établissement fait appel à SOS Médecins.

Si besoin, votre personne de confiance ou votre représentant légal sont informés de vos rendez-vous extérieurs afin d'assurer votre accompagnement.

• L'équipe soignante de l'établissement

Notre équipe de professionnels assure jour et nuit votre prise en charge paramédicale. Une infirmière est présente tous les jours de 8 h à 20 h.

La nuit, trois soignants sont présents dont un affecté à l'UAS.

• Le projet de soins

Un projet de soins spécifique à l'établissement précise les missions de l'équipe soignante, ses objectifs, ainsi que les modalités des prises en charge (suivi médical, prise en compte des pathologies spécifiques, coordination des soins, accompagnement de la fin de vie, etc.). Il sert de base à l'élaboration de votre projet personnalisé.



Vos notes personnelles

Une maison pleine de vie et d'histoire



C'est à l'aube du siècle dernier que l'ancien couvent des Lumières de Rueil est devenu une maison de retraite, grâce aux époux Cognacq-Jay, fondateurs des Grands Magasins de la Samaritaine.

En 2003, l'établissement a été agréé comme EHPAD (Établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes) après signature d'une convention avec le préfet et le Conseil départemental des Hauts-de-Seine.

Aujourd'hui, notre établissement privé à but non lucratif peut accueillir jusqu'à 122 personnes valides, semi-valides ou dépendantes, y compris des personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer ou d'une maladie apparentée.

• Des valeurs fortes

Le professionnalisme des équipes, l'excellence du service à autrui, le souci de l'accueil, l'équilibre dans la gestion, ainsi que la volonté d'être tournés vers l'avenir, sont les valeurs historiques de la Fondation Cognacq-Jay, que nous nous faisons un plaisir d'incarner au quotidien.

Le respect d'autrui

Notre établissement se définit plus comme une « grande famille » que comme une institution. L'ambiance y est sereine. Tout le monde y a sa place. La porte du bureau du directeur n'est jamais fermée, sauf s'il est en rendez-vous.

• Une philosophie en actes

Chaque résident est accueilli sans distinction de condition sociale ou de dépendance. Il bénéficie d'un accompagnement à sa mesure, dans le cadre d'un projet personnalisé fondé sur les principes de la Charte des droits et libertés de la personne âgée en situation de handicap ou de dépendance. Cette charte est affichée dans le hall et annexée à ce livret. La reconnaissance de la dignité de la personne âgée et la préservation de ses droits et libertés en sont les bases. L'ensemble du personnel s'attache à mettre en pratique quotidiennement ces principes, auxquels chacun peut faire référence.

• La lutte contre la maltraitance

Pour signaler un cas de maltraitance, téléphonez au 3977, le numéro national d'appel contre la maltraitance des personnes âgées et des personnes handicapées.



« La vieillesse est une étape de l'existence pendant laquelle chacun poursuit son accomplissement. Même en situation de handicap ou de dépendance, les personnes âgées doivent pouvoir continuer à exercer leurs libertés et leurs droits, et assumer leurs devoirs de citoyens. Leur place dans la cité, au contact des autres générations et dans le respect des différences, doit être reconnue et préservée. »
(Extrait du préambule de la Charte)

Votre projet de vie

Une devise en partage

« Donnons davantage de vie aux années », telle est notre devise ! Le grand âge n'est pas une maladie, mais une partie de l'existence que chacun a le droit de vivre dans le bien-être, autant qu'il est possible.

Nous nous efforçons de faire en sorte que vous viviez votre grand âge non comme une fin en soi, mais comme une étape de votre vie. Nous vous accompagnons face aux difficultés dues au vieillissement physiologique. Nous veillons à ce que votre nouvel environnement social vous soit bénéfique.

• **La volonté d'accompagner**

Chaque personne accueillie ici est, par son passé, dans son présent et pour son futur, le centre de nos préoccupations.

Afin de vous proposer un projet personnalisé et une prise en charge individuelle et séquentielle, nous avons besoin de vous situer dans votre histoire. Une évaluation de votre besoin d'aide est réalisée afin que nous puissions vous accompagner avec discrétion et efficacité dans l'accomplissement de vos gestes quotidiens. Un bilan de dépendance est établi par le médecin coordonnateur et le cadre infirmier afin d'élaborer l'annexe au contrat de séjour fixant les objectifs de votre prise en charge et permettant de définir les prestations adaptées à vos besoins.

• **Le souci du mieux-être**

Notre établissement favorise l'émancipation de la personne âgée, reconnue et respectée en tant que telle.

Vous pouvez ici vous approprier un nouveau mode de vie, dans lequel vous ne serez ni assisté ni passif, à moins que cela ne corresponde à un choix personnel ou ne soit imposé par votre état physique ou mental.

Notre Conseil de la vie sociale

Le Conseil de la vie sociale assure la liaison entre les familles, les résidents et la direction en apportant des suggestions sur la vie au sein de l'établissement. Il s'exprime sur le fonctionnement et la vie sociale de l'établissement, notamment en ce qui concerne le règlement intérieur, l'organisation de la vie quotidienne, les activités, les services thérapeutiques, les projets de travaux et d'équipements, la nature des services rendus ainsi que l'affectation des locaux collectifs.

• la voix des résidents et des familles

Notre conseil est constitué de six résidents, de quatre représentants des familles élus pour trois ans, d'un membre du personnel et d'un représentant de la direction. Il se réunit au minimum trois fois par an.

Chaque réunion fait l'objet d'un compte-rendu qui vous est remis. Ce document est également affiché dans l'établissement et adressé par courrier électronique à votre famille.

Notre inspiration

Au-delà des études sur le grand âge, trois réflexions d'auteurs illustrent les courants qui nous guident :

- celle de Dante comparant le grand vieillard à un navigateur qui baisse doucement sa voile quand il aperçoit la terre et qu'il atteint lentement le port ;
- celle du Général Mac Arthur (1945) : *« On ne devient pas vieux pour avoir vécu un certain nombre d'années, on devient vieux parce qu'on a déserté son idéal. Les années rident la peau, renoncer à son idéal ride l'âme. »* ;
- celle de Simone de Beauvoir : *« Que devrait être une société pour que dans sa vieillesse l'homme demeure un homme ? ».*

Nos objectifs et nos moyens d'action

Nous avons pour objectif de vous permettre de :

- conserver, voire d'amorcer la reconquête de votre autonomie ;
- circuler en liberté et sans risque, dans une ambiance calme et rassurante ;
- restaurer, voire de développer des liens ;
- choisir des activités pour stimuler vos facultés.

• Notre recherche d'excellence

Notre recherche d'amélioration constante se traduit par la prise en compte permanente de vos demandes ou de celles de votre famille et par la remise en cause, si nécessaire, de nos pratiques aussi bien sur le plan médical que sur celui de l'hébergement ou de l'animation. Des évaluations sont régulièrement menées, notamment à travers des enquêtes de satisfaction sur différentes thématiques de la vie de l'établissement.

• Une qualité certifiée NF Service

Depuis 2009, l'établissement s'est engagé dans la démarche qualité et a été reconduit dans sa certification NF 386 « Service et qualité de vie dans les accueils et habitats pour séniors », le 22 juin 2018, délivrée par AFNOR Certification.

Pour en savoir plus sur la démarche qualité de l'établissement, reportez-vous à la fiche « Politique et engagements qualité » annexée à ce livret.



Pour faire en sorte que vous conserviez votre dynamisme et vos idéaux et que vous viviez dans le calme et dans la paix, notre établissement met en œuvre tous les moyens à sa disposition.

Cela se traduit notamment par :

- la qualité et le confort de l'hébergement, et en particulier par le fait que vous puissiez recréer dans votre chambre l'ambiance qui vous convient et conserver les repères forts que constituent vos objets personnels, voire votre animal de compagnie ;
- les repas pris en commun à des heures proches du quotidien, sinon en chambre en cas de problème de santé ;
- le libre choix de votre médecin traitant, tout en bénéficiant sur place des soins dont vous avez besoin ;
- des loisirs variés qui ne sont jamais imposés ;
- la participation de votre famille et la place prépondérante qui lui est accordée ;
- l'accompagnement psychologique ou spirituel ;
- une présence attentionnée à tout moment, même si votre famille est absente ;
- quelques petits services qui rendent la vie plus douce, tels que les animations, les tisanes, l'esthéticienne, le coursier, le pédicure ou les coiffeurs.

Savoir-vivre ensemble

Le respect de la liberté de chacun et le bien-être pour tous passent par l'observance de règles de vie précisées dans le règlement de fonctionnement.

En particulier, la direction de l'établissement exige de son personnel la plus grande correction envers les résidents, et réciproquement.

Par ailleurs, le personnel n'accepte aucun don, ni en nature ni en espèces.

Pour toute question sur les modalités de la vie collective, reportez-vous au contrat de séjour et au règlement de fonctionnement ou adressez-vous à la direction qui vous conseillera.

L'établissement innove pour l'avenir

• S'adapter au nouveau contexte de santé

Face à l'explosion des maladies chroniques, à l'augmentation de la dépendance, au suivi médical régulier que cela impose et à la raréfaction des médecins généralistes se déplaçant à domicile, l'établissement a pris deux mesures majeures. Il a décidé, d'une part, de salarier un médecin prescripteur à temps plein. D'autre part, il s'est engagé sur la voie d'une professionnalisation des salariés pour la prise en charge des personnes atteintes de maladies neurodégénératives.

• Agir en faveur du développement durable

Sachant que l'impact sur l'environnement d'un établissement aussi vaste n'est pas neutre, la direction a décidé de mesurer son empreinte carbone et de mettre en place des mesures correctives pour la réduire. Certaines habitudes vont changer, parfois même au-delà des obligations réglementaires, par exemple en matière de tri des déchets. Des investissements structurants pour l'avenir vont être réalisés, associés à des initiatives comme la création d'un groupe de réflexion « environnement et développement durable », la formation d'un éco-conseiller ou la mise en place d'une charte pour les entreprises intervenant dans l'établissement.



• S'impliquer dans la transition numérique

La digitalisation de l'établissement est en marche. D'abord, une réflexion est en cours pour mettre en place une gestion électronique des documents. Ensuite, l'établissement va se donner les moyens de réussir la transition vers la télémédecine et les téléconsultations. Enfin, il s'intéresse aux solutions d'assistance pour les résidents capables de répondre à des besoins tels que la détection de chute, la géolocalisation en cas d'alerte, le suivi d'activité, etc.



Vos interlocuteurs au quotidien



Une question, un souci ? Une équipe attentionnée est à votre écoute pour faciliter votre vie au quotidien. Elle est disponible aux heures normales de bureau et peut être jointe à partir d'un poste téléphonique intérieur disponible à chaque étage.

Jacques Alonso (photo 1)

Directeur, responsable de l'établissement. Il est à votre disposition pour toute question et démarche administrative.

📞 Poste 510



Sandrine Novelli (photo 2)

Directrice adjointe, responsable de l'hébergement. Elle est en charge des équipes de restauration, d'entretien et de lingerie. Elle est le référent qualité de l'établissement.

📞 Poste 520



Docteur

Médecin coordonnateur, organise la coordination des soins et des professionnels de santé et assure les urgences.

📞 Poste 532



Rose-Noëlle Aussenac (photo 3)

Cadre infirmier. Elle est en charge des infirmières et des aides-soignantes.

📞 Poste 530

Deux collaboratrices se tiennent à votre disposition pour toute question administrative ou relative à votre facturation.

Dorothée Cadet (photo 4)

Cadre comptable

📞 Poste 540

Sylvie Fougeras (photo 5)

Secrétaire-comptable

📞 Poste 500 ou 9

Trois techniciens interviennent rapidement pour toute demande technique.

Alain Funten (photo 6)

📞 Poste 580

Mike Correia (photo 7)

📞 Poste 585

Vincent Bouré (photo 8)

📞 Poste 590

• **Une grande équipe**

L'EHPAD Fondation Cognacq-Jay met à votre service une équipe de 93 personnes. Les coordonnées des services de lingerie et de restauration sont indiquées en pages 10 et 11 de ce livret. Celles de l'équipe soignante sont indiquées en pages 30 et 31.



Vos interlocuteurs santé



1

L'équipe de soins travaille sous le pilotage du médecin coordonnateur.

Les postes téléphoniques de l'équipe de soins peuvent être joints à partir d'un téléphone intérieur disponible à chaque étage.

Lydie Prime (photo 1)

Secrétaire médicale. Elle est chargée des rendez-vous et du suivi du dossier médical.

📞 Poste 531



2

Aline Nativel (photo 2)

Psychologue. Elle est joignable le : lundi, mardi matin et vendredi.

📞 Poste 550



3

Jean-Laurent Meurice (photo 3)

Psychologue. Il est joignable le mardi toute la journée, mercredi matin et vendredi toute la journée.

📞 Poste 550

Valérie, Marie, Julie, Anne-Marie et Angèle (respectivement, photos 4 à 8)

Les six infirmières diplômées d'État prennent vos soins en charge sous la responsabilité de Rose-Noëlle Aussenac.

📞 Poste 200 ou 400



4

• L'équipe des aides-soignantes

Les aides-soignantes assurent les soins d'hygiène corporelle des résidents privés momentanément ou définitivement de leur autonomie.

L'équipe les accompagne également dans leurs déplacements à l'intérieur de l'établissement et au moment des repas.

• L'équipe para-médicale La kinésithérapie

Les soins de kinésithérapie sont assurés par deux kinésithérapeutes diplômés salariés de l'établissement.

Les séances peuvent avoir lieu dans votre chambre ou dans la salle de rééducation située au rez-de-chaussée du bâtiment A.

• La psychomotricité L'ergothérapie

Une psychomotricienne et une ergothérapeute salariées interviennent au sein de l'établissement, en fonction de l'évaluation de l'équipe soignante pluridisciplinaire.

• L'orthophonie La dentiste

Une orthophoniste libérale et une dentiste libérale interviennent régulièrement dans l'établissement, à la charge du résident.



Vos interlocuteurs animation



Les animatrices et l'arthérapeute organisent et encadrent les activités qui vous sont proposées. Faites-leur part de vos envies ou de vos idées !
📞 Poste 560

Sandra Vieira (photo 1)

Responsable animation. Elle coordonne l'équipe animation, élabore et met en place le projet d'animation.



Stéphanie Dumont (photo 2)

Animatrice. Elle accompagne les résidents en promenade et propose un accompagnement individuel.

Sylvie Maurin

Arthérapeute. Elle anime les ateliers d'art individuellement ou en petits groupes.

Si vous souhaitez les informer de votre présence ou de votre absence à une sortie ou à une animation, n'hésitez pas à leur téléphoner. Le poste téléphonique indiqué peut être joint à partir d'un téléphone intérieur disponible à chaque étage ou contactez-les au poste 📞 560.

Les moyens d'échanges avec l'extérieur

• Le coursier

Mike, notre technicien coursier, réserve le jeudi après-midi pour vous accompagner dans vos déplacements personnels ou pour effectuer vos divers achats personnels. Un cahier de réservation est à votre disposition au secrétariat médical.

• Le courrier

La distribution du courrier s'effectue en salles de restaurant et en chambre.

Les plis en partance, déposés dans la « boîte départ » située dans le hall d'entrée, sont relevés chaque jour avant 12 h.

• Le téléphone

Si vous n'avez pas opté pour une ligne téléphonique fixe privée dans votre chambre, vous pouvez vous faire appeler au standard de l'établissement de préférence aux heures de repas.

• L'accès à Internet

Un accès Internet est à votre disposition en salle du personnel.

L'établissement bénéficie d'un accès Wifi gratuit et est pré-équipé de la fibre.

• Votre nouvelle adresse

Fondation Cognacq-Jay
Madame, Monsieur
16, avenue de Versailles
92508 Rueil-Malmaison

Le minibus de la ville

« Le Petit Car » est un service de transport de personnes à mobilité réduite mis en place par la municipalité de Rueil-Malmaison. Les réservations pour vos déplacements personnels sont à effectuer au 01 39 12 11 10.

Quiétis

Pour vos déplacements, vous pouvez faire appel à la société d'accompagnement de personnes Quiétis. Pour réserver, téléphonez au 01 47 41 57 60, de 9 h à 18 h, 7 jours sur 7. Ou par mail contact@quietis.net

L'accès à la résidence

• Par la route

En provenance du centre-ville de Rueil-Malmaison, aller à la place de l'Église, prendre la rue du Château, la rue Masséna, la rue Charles Floquet, puis emprunter l'avenue de Versailles.

• Par la RATP

- RER A : arrêt en gare RER de Rueil-Malmaison, puis prendre le bus 467, direction Pont de Sèvres. Descendre à la station Bretagne.
- Navette ligne 564. Descendre à l'arrêt Bretagne.

• Par taxi

Standard général, pour les réservations, 7j/7 – 24h/24, tél. : 01 47 32 00 92.

3 stations de taxis :

- Gare RER : côté gare routière ;
- Centre ville : place Nicolas Sauvage, avenue Paul Doumer (face à l'ancienne Poste) ;
- Hauts-de Rueil : 183, avenue du 18 juin 1940, angle rue du Syndicat des cultivateurs (face à la brasserie Le Terminus).

• Par autobus depuis Paris-La Défense

Lignes 141, 144 et 158.

• Plan d'accès

Vos proches trouveront facilement le plan d'accès sur le site Internet www.cognacq-jay.fr ou sur www.mappy.fr.

Pour en obtenir un exemplaire imprimé, demandez-le à la direction.

Vos contacts utiles

• Le site Internet

www.pour-les-personnes-agees.gouv.fr
Portail national d'information pour l'autonomie des personnes âgées et l'accompagnement de leurs proches.

• L'hôtel de ville

13, boulevard du Maréchal Foch
92501 Rueil-Malmaison Cedex
Site Internet : www.mairie-rueilmalmaison.fr
Tél. : 01 47 32 65 65

• La Délégation Départementale de l'Agence Régionale de Santé (ARS)

Site Internet : www.ars.iledefrance.sante.fr
Tél. : 01 40 97 97 97

• Conseil Départemental des Hauts-de-Seine

Site Internet : www.hauts-de-seine.fr

• Agevillage

Magazine en ligne d'informations et d'accompagnement aux personnes âgées, aux seniors et aux aidants.
Site Internet : www.agevillage.com

• Le kiosque bleu

La Caisse Nationale d'Assurance Vieillesse (CNAV) a créé un site permettant de présenter les offres de services de proximité à destination des seniors.
Site Internet : www.lekiosquebleu.fr

L'Association Française d'Information Funéraire

L'AFIF, organisme indépendant, répond à quantité de questions relatives au décès.
Site Internet : www.afif.asso.fr
Permanence téléphonique au 01 45 44 90 03.

La CNAV

La CNAV dispose d'un site internet pour accéder facilement à toutes les informations concernant la retraite.
Site Internet : www.retraite.cnav.fr

L'Assurance retraite

Constituée d'une caisse nationale (CNAV) et d'un réseau d'organismes (Carsat, CGSS, CSS), elle gère le retraite du régime général de la Sécurité sociale.
Site Internet : www.lassuranceretraite.fr

Les tarifs de l'année

Le montant de vos frais d'hébergement et de dépendance est détaillé en annexe de ce livret dans la fiche « Frais de séjour ».

Vos frais de séjour

• Le tarif hébergement

Ce tarif comprend le loyer et les charges, l'entretien de la chambre, les repas, l'animation, ainsi que la prise en charge paramédicale.

Il est librement fixé puis révisé au 1^{er} janvier de chaque année selon un pourcentage défini par les autorités compétentes.

Une prise en charge par l'Aide Sociale peut être accordée par le Conseil Départemental de votre département de résidence.

• Le prix de journée dépendance

Son montant est fixé par le Conseil Départemental des Hauts-de-Seine. Il varie selon votre degré de dépendance.

• L'Allocation Personnalisée d'Autonomie

L'APA est versée en fonction de votre degré de perte d'autonomie et de vos ressources. Vous devez déposer un dossier de demande de l'APA auprès du Conseil Départemental. Dossier à retirer et renseignements sur le site Internet : www.hauts-de-seine.fr

• Le tarif soins

Son montant, fixé annuellement par la Délégation départementale de l'Agence Régionale de Santé, est versé directement à l'EHPAD par la Caisse d'assurance maladie sous forme de dotation globale.

La protection de vos données à caractère personnel

Les informations recueillies par l'EHPAD Cognacq-Jay font l'objet d'un traitement informatique et/ou papier destiné à la gestion de votre prise en charge et de votre dossier.

L'utilisation de ces informations par les professionnels intervenant dans le cadre de leurs missions, vise à permettre :

- Gestion administrative des personnes concernées ;
- Saisie des problématiques identifiées dans le cadre de l'évaluation sociale et médico-sociale des personnes en vue de leur garantir un accompagnement adapté et, le cas échéant, les orienter vers les structures compétentes susceptibles de les prendre en charge ;
- Élaboration et suivi du projet personnalisé d'accompagnement des personnes ;
- Échange et partage d'informations entre les intervenants sociaux, médicaux et paramédicaux des informations strictement nécessaires permettant de garantir la coordination et la continuité de l'accompagnement et du suivi des personnes ;
- Gestion des demandes d'attribution de places en établissement ou service, médicalisé ou non, et des demandes d'aides à domicile ;
- Gestion et tenue des dossiers individuels de soins dans le cadre du suivi médical des personnes, comprenant la gestion des remboursements de frais médicaux ;
- Gestion et suivi des activités individuelles ou collectives des personnes ;
- Accompagnement et suivi des personnes dans l'accès aux droits, y compris les droits relatifs à la fin de vie ;
- Contrôle d'effectivité du plan d'aide à partir des besoins, du montant des prestations, de leur réalisation et de leur évaluation ;
- Gestion financière et comptable de l'établissement, du service ou de l'organisme ;
- Établissement de statistiques, d'études internes et d'enquêtes de satisfaction aux fins d'évaluation des activités, de la qualité des prestations et des besoins à couvrir.

Dans la limite de leurs attributions et pour les informations les concernant, les destinataires de vos données sont :

- Le personnel de l'établissement et de ses services, concourant à la prise en charge, à l'accompagnement et au suivi social et médico-social des personnes ;
- Les professionnels et tout membre du personnel de l'établissement, du service ou organisme externe, participant à la prise en charge, à l'accompagnement et au suivi de la personne et, toute autre personne en relation, de par ses activités, avec des établissements ou organismes externes, dans la limite de leurs attributions respectives et des règles encadrant le partage et l'échange d'informations ;
- Les personnes appelées à intervenir dans la gestion financière et successorale du patrimoine de la personne ayant fait l'objet d'un accompagnement et d'un suivi ;
- Les organismes instructeurs et payeurs de prestations sociales ;
- Des organismes financeurs et gestionnaires s'agissant exclusivement de données préalablement anonymisées à l'exception de ceux autorisés par une disposition légale ou réglementaire à obtenir la communication de données à caractère personnel relatives aux personnes.

Nous conservons vos données collectées et traitées dans le cadre de ces finalités pendant les durées légales applicables après la fin de la gestion de votre dossier.

Vos données sont protégées par le secret professionnel auquel sont tenus les personnels sociaux ou soignants ainsi que le personnel administratif ou représentant des autorités habilitées en vertu de dispositions propres.

L'EHPAD Cognacq-Jay s'engage à ce que les personnes ayant accès à vos données à caractère personnel soient soumises à une obligation écrite de confidentialité et de sécurité appropriée.

La communication des documents et données s'effectue dans le respect des lois et réglementations en vigueur, des préconisations prévues par la charte des droits et libertés de la personne et selon le cas, dans le respect des mesures prises par l'autorité judiciaire.

Conformément au règlement (UE) 2016/679 du Parlement européen et du Conseil du 27 avril 2016 (« RGPD ») ainsi que des dispositions de la loi n° 78-17 (dite « Informatique et Libertés ») du 6 janvier 1978 modifiée, vous disposez des droits d'accès, rectification, effacement, opposition pour motif légitime, limitation du traitement ou portabilité des données (lorsqu'il s'applique). Ces droits peuvent être exercés par demande écrite en justifiant de votre identité auprès de l'EHPAD Cognacq-Jay en s'adressant au Délégué à la Protection des Données à l'adresse postale : 16 avenue de Versailles, 92500 RUEIL-MALMAISON ou par e-mail à l'adresse : dpo@cognacq-jay.fr

Enfin, vous disposez du droit d'introduire une réclamation relative à la protection de vos données à caractère personnel auprès de la CNIL.

Direction de la publication :
Fondation Cognacq-Jay.
Conception et réalisation :
Moderne Multimédias.
Crédits photographiques :
Ambroise Tézenas-Signatures,
Fondation Cognacq-Jay,
Fotolia.com, Paul Martinez.